
*Le déneigement n'a plus de secret pour vous?
Joignez l'équipe de la Municipalité de Boischatel et participez activement à maintenir des déplacements
sécuritaires pour l'ensemble des citoyens durant la saison hivernale.*

JOURNALIER(IÈRE) SPÉCIALISÉ(E) AUX OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT

**Offre # 2026-TP-007 | Poste saisonnier à temps plein
(16 novembre 2026 au 2 avril 2027)**

DESCRIPTION DU POSTE

Sous la supervision du directeur des travaux publics ou des contremaîtres, la personne titulaire du poste participe aux opérations hivernales de déneigement et d'entretien du réseau routier municipal. Elle opère différents véhicules et équipements spécialisés, notamment des camions de déneigement munis de chasse-neige et d'épandeurs, afin d'assurer la sécurité et la fluidité des déplacements sur le territoire municipal.

RESPONSABILITÉS

- Effectuer le déneigement et le déglacage des rues, des intersections et des stationnements municipaux.
- Conduire et opérer des camions de déneigement munis de chasse-neige, d'ailerons de côté et d'épandeurs d'abrasifs.
- Procéder à l'épandage de sel, de sable ou d'autres abrasifs selon les conditions routières.
- Réaliser les inspections quotidiennes des véhicules et signaler toute anomalie ou besoin d'entretien mécanique.
- Veiller à l'utilisation sécuritaire et adéquate des équipements mis à sa disposition.
- Respecter les procédures de travail ainsi que les normes de santé et sécurité au travail.
- Collaborer avec les autres membres de l'équipe afin d'assurer des opérations efficaces lors des événements météorologiques.
- Effectuer toutes autres tâches connexes.

PROFIL RECHERCHÉ

- Détenir un diplôme d'études secondaires (DES).
- Avoir une expérience minimale de trois ans en opération de déneigement sur les voies publiques avec un camion muni d'un chasse-neige et d'un épandeur (sable et sel).
- Avoir une expérience dans le milieu municipal représente un atout.
- Détenir un permis de conduire *Classe 3*.
- Avoir de bonnes habiletés manuelles et une bonne capacité physique.
- Faire preuve d'autonomie, de fiabilité et de jugement.
- Avoir de l'entregent et un bon sens du travail d'équipe.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Taux horaire selon la convention collective en vigueur : 29,65 \$ à 34,35 \$ (réévaluation des emplois en cours)
- Poste saisonnier à temps plein du 16 novembre 2026 au 2 avril 2027.
- Horaire variable selon les besoins opérationnels et les conditions météorologiques (jour, soir, nuit ou fin de semaine).
- Semaine normale de travail de 40 heures.
- Temps supplémentaire possible, conformément à la convention collective en vigueur.
- Primes applicables selon l'horaire de travail en vigueur.

COMMENT SOUMETTRE SA CANDIDATURE ?

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le **11 octobre 2026, 16 h** à :

Marc-André Paré, CRHA
217, rue du Vallon, Tring-Jonction (Québec) G0N 1X0
Courriel : mapare@mapconsultant.ca

